

## 5 MILLIONS D'EUROS SUPPLÉMENTAIRES POUR LES COLLECTIVITÉS

Les élus du SICECO, territoire d'énergie Côte-d'Or, ont tenu leur Assemblée générale à Vandenesse-en-Auxois. Présidée par Jacques Jacquenet, il était question notamment de voter le budget supplémentaire 2025. Ainsi, ils ont décidé d'allouer plus de 5 millions d'euros supplémentaires à la rénovation du patrimoine bâti, de l'éclairage public des adhérents et au renforcement du réseau électrique.

### Augmenter l'enveloppe des programmes pour la rénovation énergétique des bâtiments des adhérents

Les programmes de rénovation énergétique performante des bâtiments communaux ou communautaires » du SICECO permettent d'accompagner ses adhérents dans les travaux de rénovation et d'amélioration de la performance énergétique. Il s'agit aussi de substituer les énergies fossiles et de viser un niveau de rénovation « BBC compatible » après plusieurs phases de travaux qui s'accordent avec les budgets des collectivités.

En plus de l'aide financière, l'adhérent bénéficie d'un accompagnement technique par les services du SICECO tout au long de son projet de rénovation grâce au Conseiller en Énergie Partagé / Économe de Flux (CEP/EF). Ce dernier apporte des conseils et des solutions techniques. En tant que référent sur le volet énergie, le rôle du SICECO est d'accompagner, de conseiller, mais aussi de garantir que les choix techniques, réalisés au départ, permettent d'atteindre les objectifs de performance, de durabilité et de confort. Le SICECO veille également à la bonne exécution des travaux.

Pour accélérer les travaux, les élus du SICECO ont décidé de porter l'enveloppe 2025 du programme à environ 3,15 millions euros (hors restes à réaliser), ce qui représente une augmentation de 2 millions d'euros par rapport au budget primitif de la même année. Cette accélération permettra de réaliser 80 dossiers supplémentaires et de répondre ainsi à la demande des adhérents sur ce sujet efficace dans la lutte contre les énergies fossiles, les émissions de CO<sub>2</sub> et le dérèglement climatique.

### Renforcer le réseau d'électricité

Pour rappel, le réseau de distribution électrique moyenne tension (HTA : 20 000 volts) et basse tension (BT : 380 volts) constitué des câbles, des poteaux et des transformateurs appartient aux communes depuis la loi fondatrice du 16 juin 1906 sur la distribution d'énergie. Les communes sont représentées collectivement par le SICECO qui assure pour leur compte la responsabilité du service public de distribution et de fourniture d'électricité aux tarifs réglementés. Concrètement, le SICECO contrôle l'exploitation des réseaux électriques confiée à un concessionnaire, actuellement Enedis, selon des modalités définies dans un contrat de concession. Les deux acteurs se partagent les travaux d'investissement sur le réseau électrique.

Et notamment, le SICECO est en charge des travaux de renforcement qui améliorent la qualité de la fourniture du réseau d'électricité existant lorsque les usagers subissent des problèmes d'alimentation ou en cas d'arrivée de nouveaux abonnés. Il réalise également des travaux d'extension et de dissimulation. Les élus du SICECO ont décidé d'augmenter l'enveloppe allouée à ces travaux de 1,5 million d'euros. Cette somme supplémentaire permettra la réalisation de 28 chantiers de tous types.

### Continuer la mise en place d'un éclairage public sobre

En matière d'éclairage public, le Comité syndical a décidé d'augmenter l'enveloppe pour atteindre de 1,4 million d'euros. Une partie de ce budget sera consacrée au programme spécifique au « changement de sources lumineuses ». Lancé en 2024, ce dernier est une solution qui permet d'anticiper la fin des anciennes lampes en 2027, de faire des économies, de diminuer la quantité de lumière et qui émet très peu de CO<sub>2</sub> par rapport à la rénovation complète du luminaire. Depuis son lancement, le programme a permis de traiter environ 15 000 luminaires. En 2025, 4 800 lampes seront ainsi changées, ce qui permet de prolonger la vie de ces luminaires de 10 à 20 ans.

**CONTACTS PRESSE :** Nathalie Blanc - [nblanc@siceco.fr](mailto:nblanc@siceco.fr) - 03 80 50 85 09 - 06 73 49 96 18

#### SICECO - Territoire d'énergie Côte-d'Or

Constitué en 1947, le SICECO est un syndicat mixte fermé agissant sur le territoire de la Côte-d'Or et regroupant 675 communes et 18 Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre.

Fondé sur les grands principes de la solidarité intercommunale, il participe activement à l'aménagement du territoire, au service des élus et des usagers. Tout en respectant l'environnement, il favorise le développement économique et la qualité de vie.

Le SICECO opère dans les domaines suivants : distribution publique d'électricité, de gaz et de chaleur, éclairage public, planification énergétique, énergies renouvelables, Économies d'énergie, Achats d'énergies, bornes de recharge pour véhicules électriques, cartographie et service d'information géographique et communications électroniques.